

L'Éducation physique scolaire face à « l'âge des extrêmes » (années 1930/1950 & XXI^{ème} siècle)

*Journées d'études & Webinaire de la Société Française d'Histoire du Sport
IFEPSA Angers (janvier 2023), UFR STAPS Liévin (6 décembre 2022)*

En dépit d'une bibliographie conséquente sur les périodes considérées¹, les rapports de jury des concours de recrutement du CAPEPS et de l'agrégation externes d'EPS se font régulièrement l'écho des difficultés de traitement par les candidats des « bornes » extrêmes des programmes : les gouvernements du Front populaire (1936-1938) et le régime autoritaire de Vichy (1940-1944) sont de véritables « points aveugles » des copies, pour ne pas dire des impensés. Il en va de même pour « l'EPS du temps présent », et tout particulièrement des trente dernières années, trop souvent lue de manière « positiviste », et restituée par la seule chronologie sèche et parcellaire de ses instructions officielles ou de pratiques enseignantes idylliques.

L'objet des deux journées d'études consistera, moins à revisiter ces « moments » particuliers de l'histoire, qu'à en rappeler l'importance et les enjeux, qu'il s'agisse du processus de scolarisation de la discipline, de sa relation avec le « monde des sports », que de sa (re)configuration administrative. Sans qu'il faille nécessairement comparer ces deux périodes particulières (au risque de l'anachronisme), les aborder selon des niveaux d'échelle communs (les institutions, les acteurs, les formes de pratique) peut s'avérer pertinent, à partir d'une contextualisation préalable.

Destinées aux étudiants et enseignants préparant les concours (interne et externe) du CAPEPS et de l'agrégation d'EPS, ces deux journées d'études verront leurs actes publiés.

« L'EPS du temps présent » : nouveaux enjeux, nouveaux regards, nouveaux défis ? (années 1990-2021)

*Journée d'études, UFR STAPS de Liévin, Université d'Artois,
mardi 6 décembre 2022*

Possibilité de suivre la journée en distanciel.

Capsules vidéo disponibles sur le site de la SFHS en janvier 2023.

L'EPS a désormais atteint « l'âge de sa majorité »². Si son histoire a souvent mis en exergue ses fragilités (conceptuelles et identitaires notamment), elle a aussi démontré que, depuis les années 1980 notamment, son authenticité et sa légitimité scolaires ne pouvaient plus être mises en doute, et que la capacité de ses enseignants à répondre aux missions du système éducatif -tout en cultivant une singularité disciplinaire- constituait l'un des invariants de son identité³. Or l'EPS « du temps présent »⁴, dans ses finalités, conceptions et pratiques pédagogiques, résulte à la fois d'une construction historique plus resserrée dans le temps et

¹ A titre d'exemple : Michaël Attali, Jean-Saint Martin, *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Armand Colin, 2021 (rééd.). Tony Froissart, Aline Paintendre, Jean Saint-Martin, (dir.), *L'éducation physique et sportive du XXI^e siècle ou les enjeux d'une EPS de qualité (1981-2021)*, EPURE, collection Sport, acteurs et représentations, n° 13, octobre 2021. Jean Saint-Martin, Thierry Terret, *Le sport français dans l'entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 2001. Bernard Prétet, *Sport et sportifs sous Vichy*, Editions du Nouveau Monde, 2016.

² Déclaration de Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, sur les mesures en faveur de l'éducation physique et sportive à l'école, Paris le 7 juin 2001.

³ Olivier Chovaux et Jean Bréhon, (dir.), *Études sur l'EPS du second Vingtième siècle (1945-2005)*, Artois Presses Université, coll. Cultures sportives, 2009.

⁴ « *L'histoire du temps présent n'est pas l'histoire impossible de l'actualité ou de l'histoire en train de se faire au moment où elle se fait (René Rémond), ce n'est pas l'histoire du moment présent mais l'histoire d'un temps qui nous est présent, quels que soient la distance, l'éloignement de la durée et des ans, la période académique considérée* ». Roussellier, Nicolas, « L'histoire du temps présent : succès et interrogations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 37, no. 1, 1993, pp. 139-141.

d'un renouvellement des processus de scolarisation, de sportivisation et de formation des enseignants qui la caractérisent. Ces mécanismes pouvant être revisités à l'aune des projets politiques, des nouveaux défis de l'école du XXI^e siècle et des adaptations locales nécessaires à la prise en compte de l'hétérogénéité des publics scolaires et des conditions de pratique.

En quoi, au cours de ce siècle, l'analyse des réformes et programmes scolaires successifs, des pilotages académiques (celui de l'académie de Lille ici) et des conséquences sur l'enseignement de la discipline dans les établissements scolaires reflète-elle une EPS à géométrie variable ?

L'histoire récente ne semble pas faire « *découvrir les mêmes paysages et ne conduit pas aux mêmes conclusions, suivant qu'on parcourt l'espace du haut, c'est-à-dire de l'État, vers le bas, ou, au contraire, du bas, des individus qui se regroupent, vers le haut* »⁵. La diversité des regards portés au cours de cette journée (par le choix des échelles retenues : macro, méso, micro), permettra de questionner le degré d'appropriation par les acteurs des nouveaux enjeux professionnels du moment : celui de la contribution de l'EPS aux parcours de formation des élèves, de l'utilisation et de la variété des formes de pratique retenues et de l'évolution des gestes professionnels des enseignants notamment.

Intervenants extérieurs pressentis

Michaël Attali, *Professeur des Universités, Université de Rennes 2*

Jean-François Condette, *Professeur d'histoire contemporaine, IRHIS, Université de Lille*

Florence Durnerin, Delphine Plancq, *IA IPR EPS, Académie de Lille*

Sébastien Jakubowski, *Directeur de l'INSPE Lille Hauts-de-France*

Jean Saint-Martin, *Professeur des Universités, Université de Strasbourg*

Daniel Zielinski, *IGESR*

Comité d'organisation : Equipe HileEPSaLi (Histoire de l'EPS dans l'académie de Lille),

Noémie Beltramo, *Maître de conférences en STAPS, Université d'Artois, Textes et Cultures (UR 4028)*

Jean Bréhon, *Maître de conférences en STAPS, Université d'Artois, Textes et Cultures (UR 4028)*

Olivier Chovaux, *Professeur d'histoire contemporaine, Université d'Artois, CREHS (UR 4027)*

François Da Rocha, *Docteur en histoire contemporaine, CREHS (UR 4027)*

Caroline Leroy, *PRAG EPS, Doctorante en STAPS, CREHS (UR 4027)*

Contacts: noemie.beltramo@univ-artois.fr ; jean.brehon@univ-artois.fr ; olivier.chovaux@univ-artois.fr



⁵ Antoine Prost, *Conclusion* dans : Claire Andrieu, Gilles Le Béguec et Danielle Tartakowsky, (dir.), *Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, pp. 671-682.